



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE

2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218
Lorrainville (Québec) J0Z 2R0
Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380
lorrainville@lorrainville.ca
www.lorrainville.ca

PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE

AVIS PUBLIC

TENUE D'UNE SÉANCE ORDINAIRE LE 8 FÉVRIER 2022

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Lorrainville par la soussignée, directrice générale/greffière-trésorière :

QU'une séance ordinaire du conseil municipal se tiendra le 8 février 2022, à 20 h;

QUE la séance ordinaire sera tenue par vidéoconférence et à huis clos.

Concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 :

Si une réunion, une séance ou une assemblée doit, selon la loi, comprendre une période de questions par le public, il doit être possible pour celui-ci de transmettre par écrit des questions à tout moment avant la tenue de la réunion, la séance ou l'assemblée.

Ainsi, toute personne ayant des questions en lien avec la séance ordinaire du conseil devant être tenue le 8 février 2022 à 20 h peut communiquer avec la directrice générale/greffière-trésorière, M^{me} Lynda Gauvin, au plus tard le 8 février à 16 h.

- Par écrit : boîte de dépôt installée à l'entrée du bureau municipal au 2, rue Saint-Jean-Baptiste Est;
- Par courriel : direction@lorrainville.ca;
- Par la poste : 2, rue Saint-Jean-Baptiste Est, C.P. 218, Lorrainville (Québec) J0Z 2R0.

Une diffusion de la séance ordinaire du conseil municipal aura lieu dès que possible sur le site web de la municipalité afin de connaître la teneur des discussions et le résultat de la délibération des membres.

DONNÉ À LORRAINVILLE CE 27^E JOUR DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-DEUX.

Lynda Gauvin
Directrice générale/greffière-trésorière

Certificat de publication : Séance ordinaire du 8 février 2022

Je, soussignée, Lynda Gauvin, directrice générale/greffière-trésorière de la municipalité de Lorrainville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant aux endroits requis et en le publiant sur le site web de la municipalité de Lorrainville le 27 janvier 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27^e jour de janvier 2022.

Lynda Gauvin
Directrice générale/greffière-trésorière